

 <p>MAIRIE DE CAYENNE</p>	<p align="center"><u>Supérieur hiérarchique :</u></p> <p align="center">DGA Environnement Urbain et Cadre de Vie Directeur de la Programmation et du Renouvellement Urbain Elu délégué à l'Aménagement du territoire et renouvellement urbain Maire</p>
<p>Référence : DGA Environnement Urbain et Cadre de vie</p>	<p align="center"><u>Relations fonctionnelles :</u></p> <p>Relation avec les Directeurs et responsables de services de la collectivité</p> <p align="center">Relations permanentes avec les MOE et entreprises exécutant les travaux</p> <p align="center">Relations permanentes avec les services de l'Etat en charge du suivi opérationnel et financier du NPNRU</p> <p align="center">Relations permanentes avec les organismes externes</p> <p align="center">Relations avec les élus</p>
<p>Fonction : Chef (fe) de service Prospective Urbaine</p>	<p align="center"><u>Date de mise à jour :</u></p> <p align="center">25 août 2023</p>

OBJET DE LA FONCTION
<p>Sous l'autorité du Directeur de la Programmation et du Renouvellement Urbain, vous aurez les missions suivantes :</p> <p align="center">➤ <u>PROSPECTIVE URBAINE : PHASE PROGRAMMATIQUE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Élaboration d'une stratégie d'aménagement du territoire :</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Construire le montage financier, et suivre les procédures d'aménagement. ● Mettre en œuvre des stratégies de négociation en fonction des enjeux et acteurs en présence. ● Suivre, animer et contractualiser avec les prestataires. ● Contribuer aux orientations stratégiques et aux objectifs de développement. ● Mettre en œuvre et monter les opérations sous la maîtrise d'ouvrage de la ville (procédures de maîtrises foncières, procédures d'aménagement et d'urbanisme opérationnel, articulation avec l'urbanisme réglementaire et le PLU) ● Animer les réunions techniques composées de l'ensemble des partenaires des projets notamment collectivités, institutionnels, opérateurs immobiliers et aménageurs. ○ <u>Réalisation d'études de faisabilité :</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Recenser les besoins auprès des acteurs (institutionnels, habitants, commerçants...), par le recueil d'informations spatiale, économique et sociale. ● Organiser la concertation publique sur les projets et mettre en place les avant-projets des collectivités et services d'État. ● Lancer les études d'impact, de faisabilité technique et coordonner les études préalables de conception, maîtrise d'œuvre, exécution et suivi du chantier. ● Conduire les analyses qualitatives (étude d'impact sur l'environnement, de marché immobilier...) et études qualitatives (projections démographiques, flux de transports...). ● Évaluer le niveau de risque et de sécurité pour les usagers, définir et mettre en œuvre des dispositifs et des procédures de sécurité à destination des usagers.

- Promouvoir une politique de développement durable :
- Gérer des procédures administratives liées aux études d'impact, l'archéologie préventive.
- Assurer la contractualisation et le suivi de projets transversaux, concernant le développement durable des territoires.

➤ **PROSPECTIVE URBAINE : MONTAGE D'OPERATION**

- Suivi des projets :
- Organiser et structurer la coordination générale.
- Définir l'équipe ou la structure opérationnelle chargée de réaliser les projets.
- Déposer les permis d'aménagement et conduire les appels d'offres de conception et des travaux
- Veiller au respect des exigences relatives à la protection de l'environnement.
- Garantir le respect du calendrier prévisionnel

- Contribution à l'information des usagers et des autres acteurs :
- Veiller à la coordination des acteurs concernés.
- Établir et entretenir des partenariats avec les différents acteurs institutionnels.
- Maintenir une relation avec les élus, les différentes instances territoriales et étatiques, et assurer l'interface entre les différents services municipaux et intercommunaux.
- Communiquer sur le projet auprès des différents publics.
- Apporter assistance et conseil aux membres des comités de pilotage.
- Relations internes : supérieur hiérarchique, services supports
- Relations externes : habitants, partenaires institutionnels, élus, opérateurs

➤ **COMPETENCES REQUISES**

- Compétences techniques
- Très bonne culture générale, urbaine et territoriale
- Connaissances juridiques : maîtrise des procédures administratives et des réglementations, droit de l'urbanisme, de la construction, de l'environnement, des contrats...
- Maîtrise de la gestion financière, comptable et administrative des projets
- Maîtrise des techniques de coordination de projets et concertation
- Maîtrise des enjeux des collectivités territoriales et des intercommunalités

- Aptitudes professionnelles
- Esprit d'analyse
- Aisance relationnelle et diplomatie
- Capacité d'anticipation
- Organisation
- Rigueur
- Esprit d'équipe
- Autonomie
- Sens de la négociation
- Capacité à prendre du recul
- Force de proposition et de conviction

CONDITIONS D'EXERCICE	
Affectation	Direction de la Programmation et du Renouvellement Urbain
Temps de travail	38 heures
Contraintes particulières	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en bureau avec déplacements fréquents sur site - Horaires irréguliers, voire décalés, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public et des astreintes - Disponibilité
COMPETENCES	
<p>COMPETENCES METIERS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du fonctionnement des collectivités locales, des procédures administratives et financières - Connaissance de l'ensemble des acteurs institutionnels et des différentes politiques publiques - Conduite de projets transversaux et complexes - Force de proposition auprès de l'autorité territoriale - Capacité à construire et à animer un système de décision cohérent et fiable - Capacité à mener des négociations de haut niveau <p>COMPETENCES GENERALES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aptitude au travail en équipe, qualités relationnelles, - Forte capacité d'organisation et de rigueur, esprit de synthèse, - Qualités rédactionnelles, - Pragmatisme, disponibilité, souci du résultat, proactif. 	
DIPLOMES ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUIS	
Diplômes, permis et/ou habilitations obligatoires	BAC +4 /+ 5 en Aménagement, Urbanisme, Génie civil ou équivalent Permis B
Expérience professionnelle	Programmation urbaine et montage de projet
CADRE STATUTAIRE	
Catégorie	A
Filière	Administrative
Cadre d'emplois	Attachés territoriaux